

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

INFORMATION OBLIGATOIRE · l'affichette est un canal possible parmi les supports exigés.

RPC-SUP-080

Après une réclamation écrite non résolue, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur compétent. Son nom, ses coordonnées et son site internet doivent aussi figurer dans les conditions générales de vente et les bons de commande lorsqu'ils existent.

NOM DU MÉDIATEUR

ADRESSE POSTALE

SITE INTERNET DE SAISINE

RÉFÉRENCE D'ADHÉSION, SI UTILE